



RASSEMBLEMENT U7

SAINT YVI

1^{er} Mai 2018

L'Amicale Sportive de SAINT YVI est heureuse de votre participation à cette journée et vous en remercie.

Déroulement de la journée:

Les 20 équipes ont été réparties dans les 5 groupes de 4 équipes, le matin.
Elles seront, pour l'après midi, réparties **dans 5 autres groupes de 4 équipes.**

La durée des matchs est de 8 minutes. Le début et la fin des matchs seront donnés par la table de marque.

Le début des rencontres est à 10h30.

Début de la pause repas: **12h15**

Début des rencontres de l'après midi: 13h30

Fin du dernier match: 16H00

Nombre de joueurs: **4 joueurs et 2 remplaçants** (Licences obligatoires en cas de litige)

Le remplacement des joueurs peut se faire à tout moment. Le nombre de remplacement n'est pas limité.

Tous les joueurs seront récompensés à l'issue de ce rassemblement.

Règlement du Rassemblement:

L'arbitrage est assuré par l'Amicale Sportive de SAINT YVI.

Il n'y a pas de hors jeu.

Toute faute fera l'objet d'un coup franc direct.

Les passes, en retrait, au gardien, sont autorisées.

Les touches s'effectuent, conformément aux règles du football animation, au pied, par une passe, ou par une conduite de balle.

Tout but marqué, directement, suite à une touche ne sera pas valable.

En cas de coup franc ou de touche, la mise à distance des joueurs adverses est de 4 mètres.

L'Association Sportive de SAINT YVI décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol survenant au cours de ce rassemblement

BONNE JOURNEE A TOUS